

Conférence de presse de l'Uniopss Vendredi 19 septembre 2025

Santé mentale : traduire les ambitions de la Grande Cause en actes

Raphaël Moreau, conseiller technique Santé/ESMS

Si l'Uniopss a choisi de faire un focus sur la santé mentale, c'est parce qu'il s'agit un **enjeu de santé publique majeur**.

Selon le ministère de la Santé :

- **13 millions de personnes sont concernées par un trouble psychique** chaque année en France (19 % de la population française).
- **3 millions vivent avec des troubles psychiques invalidants.**
- **53 % des Français ont ressenti une souffrance psychique au cours des 12 derniers mois.**
- **La France est le plus gros consommateur de psychotropes au monde** : plus d'un quart des Français ont recours à des antidépresseurs, anxiolytiques ou somnifères.

La Grande Cause 2025 a permis de faire connaître cette problématique rencontrée par de nombreux citoyens, notamment les jeunes. Cependant, malgré les ambitions énoncées, les solutions, pourtant connues des pouvoirs publics, ne sont pas assorties de moyens.

Si les annonces faites par le ministre de la Santé le 12 juin dernier sont louables, elles n'ont rien de nouveau. Rappelons que depuis 2018, le gouvernement a mis en place une feuille de route « santé mentale et psychiatrie », feuille de route qui a été réactualisée à plusieurs reprises : notamment lors des Assises de la santé mentale et de la psychiatrie en 2021 et lors des Assises de la pédiatrie et de la santé de l'enfant en 2023.

Ainsi, depuis 2018, le gouvernement sait et a connaissance des problématiques de santé mentale qui traversent la population et qui se sont amplifiés avec le COVID, bien que ces problèmes préexistaient largement avant la pandémie.

La conséquence est qu'aujourd'hui, **la psychiatrie est saturée** :

- Les délais d'attentes dans les Centres Médico-Psychologique (CMP) peuvent excéder 1 an (notamment pour les enfants).
- Les consultations dans le privé sont hors de prix (entre 50 € et 100 €).
- La seule solution reste les urgences psychiatriques, largement saturées et non ouvertes 24h/24, et qui ont connu une hausse de la fréquentation de 18 % entre 2019 et 2023.

Face à cette situation, l'Uniopss a publié [un plaidoyer](#) le 30 juin dernier, remis à Frank Bellivier, délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie. Ce plaidoyer propose une vision intersectorielle de la santé mentale ; il propose de sortir de la logique de la porte d'entrée *via* le CMP et de largement mobiliser le premier recours ainsi que la prévention.

En écho des annonces du 12 juin du ministre de la Santé, le plaidoyer de l'Uniopss dresse également un bilan de la feuille de route santé mentale et psychiatrie, mise en œuvre depuis 2018. Le bilan est décevant, les ambitions sont fixées sur des délais indéterminés, **la feuille de route souffre d'une absence de financement chronique** et elle peine à justifier les avancements de ses actions.

De plus les actions, annoncées – ou réchauffées – le 12 juin dernier, n'ont pas fait l'objet d'annonce de financement par le ministre de la Santé. Quant aux récentes **annonces sur les ALD**, elles laissent craindre le pire : les affections psychiatriques de longue durée concernent en effet 1 658 136 de personnes sur 13 836 947 personnes en ALD (2^e catégorie la plus importante, hors regroupement de pathologies similaires en 2022), soit 12 % des ALD. De surcroît, ce chiffre ne prend pas en compte les autres ALD pouvant avoir des conséquences sur la santé mentale (trouble de l'alimentation, cancer, etc). Toute réforme de l'ALD serait donc nocive pour les personnes.

Dans la continuité de son plaidoyer, **l'Uniopss va proposer une série de mesure pour la santé mentale à l'occasion de l'examen du budget.**

La principale demande concerne le Fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie, création d'Emmanuel Macron en 2019. Pour le moment, ce n'est pas un « fonds » au même titre que le fonds d'intervention régional ou celui de lutte contre les addictions. De plus, il n'est doté que de 10 millions d'euros par an et ne concerne que la psychiatrie.

L'Uniopss demande donc qu'il soit ouvert à l'ensemble des acteurs de la santé mentale et qu'il soit abondé à la hauteur des besoins fixés par la feuille de route santé mentale et psychiatrie.

Nous prenons les pouvoirs publics au mot : les personnes en souffrance et leurs proches ne peuvent plus attendre !

Si la Grande Cause 2025 ne se traduit pas par de grands moyens pour 2026 et pour les années à venir, alors cela participera à discréditer encore davantage la parole publique.